

## **Regard sur l'expérimentation Concise, en tant que facilitatrice Sophie Maisondieu (Décembre 2025)**

Mon cadre de référence pour cette capitalisation se fait sur la base de mon expérience du rôle de facilitatrice du groupe citoyen et avec ma grille de lecture de psychosociologue. Je choisis l'angle de cette discipline des sciences humaines, pour analyser cette expérimentation d'un groupe de citoyen qui reçoit « la commande » de rédiger un avis citoyen éclairé sur un sujet donné et que j'ai accompagné pendant 3,5 jours et **3 sessions découpées en : 1,5 jours les (13 AM et 14 juin) + 1 jour (28 juin) et 1jour (6 octobre)**. En ce qui me concerne, mon commanditaire (fin 2024) était sciences citoyennes, un des acteurs du projet.

### Organisation de mon texte :

Sur le fond, il présente les **principes essentiels qui ont fondé mon rôle et ma posture de facilitatrice** ; ces principes sont aussi des conditions de réussite sur lesquelles je porte mon regard, qu'elles m'appartiennent, ou bien qu'elles dépendent de facteurs plus extérieurs liés à la mise en œuvre d'un projet. Ce regard de facilitatrice est, de ce point de vue, celui d'une facilitatrice du travail d'un groupe citoyen et dans le cadre d'une expérimentation ; c'est donc un « **retour d'expérience** », avec mes interrogations et mes « conseils ».

Sur la forme, je n'utilise pas de manière systématique l'écriture inclusive quand je pense que cela ne facilite pas la lecture.

Voici les principes clés qui guident un.e psycho-sociologue quand on lui demande d'intervenir dans une organisation (entreprise, association) ou la société (le champ citoyen). En l'occurrence et pour Concise, la demande de sciences citoyennes portait sur le **rôle de faciliter le travail de délibération et d'écriture « d'un avis citoyen » par un groupe de citoyen et autour de la question qui lui a été posée « Face à un risque d'épidémie de maladies transmises par les moustiques, qu'attendez-vous de votre commune et des pouvoirs publics ? »**

**Le 1<sup>er</sup> principe : un groupe**, qu'il soit interne à une organisation ou dans le champ de la société, **se constitue autour** d'un but, d'une **mission donnée** et, pour cela il lui faut un **cadre de travail clair**. Dans le cas du conseil citoyen, ce cadre est représenté par 2 éléments : d'une part, **la question posée** au groupe citoyen et à laquelle il devra répondre et, d'autre part, **le mandat donné par un « commanditaire »** qui porte cette question avec tous les enjeux qui la traverse.

Dans l'expérimentation, il y a eu **2 difficultés qui n'ont pas permis de souligner suffisamment les enjeux institutionnels de la question posée aux citoyens**.

**La première** est liée au fait que les 3 communes « commanditaires du mandat adressé aux citoyens » ne pouvaient pas « ouvrir » ensemble la séance de démarrage du

conseil citoyen et « adresser » leur mandat, avec leurs interrogations et quelques éléments sur leur rôle dans la gestion de ce type de crise sanitaire ; mais elles sont venues à des moments différents (une le 13 juin et les deux autres le 14 juin matin) et ont pu communiquer sur ces éléments, ce qui a permis de créer un lien avec le groupe. Le moment de restitution des recommandations essentielles des citoyens aux Maires (28 juin AM) montrera que ce lien de « commanditaire engagé » donnait un enjeu fort à la question posée (voir paragraphe sur la relation du groupe citoyen aux institutions)

**La deuxième** difficulté a été de demander aux citoyens « d'exprimer leurs attentes aux pouvoirs publics » (pas simplement à leur commune) sans qu'il y ait, dans le programme, la présence de tous les acteurs qui pouvaient parler de leurs rôles dans la chaîne de commandement sur la gestion du risque sanitaire, mais aussi être les « récepteurs » des recommandations des citoyens sur leurs rôles et interactions avec les autres acteurs du territoire. Il y a eu la présence du chargé de mission écologie et santé de la métropole dans le moment de formation pour expliquer « la chaîne de commandement sur la gestion du risque sanitaire » (intervention très appréciée par le groupe citoyen) mais plutôt dans un rôle d'expert, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que d'écouter des recommandations qui sont « adressées à ». Il n'y a pas eu la présence de l'ARS pour parler du rôle plus précis de l'état, alors que c'est un nœud de tension dans la relation citoyens- état, ni pour « recevoir de recommandations ».

Pourtant, la réunion préparatoire du conseil citoyen du 25 janvier 2025 a réuni tous ces acteurs institutionnels et été très utile pour échanger sur leurs enjeux et leurs rôles institutionnels respectifs dans la prévention et la gestion d'une crise sanitaire. Mais il a manqué, de mon point de vue de facilitatrice, une réunion supplémentaire pour un travail plus approfondi de regards croisés sur les rôles de chacun et sur les besoins des citoyens, sur l'utilité que peut avoir un avis citoyen sur leurs rôles respectifs.

Je fais l'hypothèse que cela aurait eu un effet d'engagement plus fort dans l'expérimentation du conseil citoyen, au travers d'un travail collectif sur la question à poser/à porter aux citoyens et, de manière indirecte, un effet de proximité et de confiance des citoyens vis-à-vis des institutions.

Enfin, et sur la « commande », parlons plutôt d'un « système commanditaire » dans lequel la commande la plus claire était celle des 3 communes car leurs attentes et leurs rôles avaient été travaillé en amont avec sciences citoyennes et la scientifique qui faisait l'interface avec les scientifiques chargés de former le groupe citoyen.

En ce qui concerne les scientifiques du projet, leurs attentes vis-à-vis du groupe citoyen n'étaient pas claires, sans doute parce qu'il leur avait été demandé d'avoir un rôle de formation, voire d'exposer une controverse sur les méthodes de lutte contre les risques vectorielles, mais pas de réfléchir à ce que ce pouvait être « leur commande » vis-à-vis des citoyens ; cela n'a pas empêché leur travail « pédagogique » et les efforts qu'ieles

ont fourni pour resserrer leurs messages et rendre ainsi leur connaissances plus accessibles au groupe.

**Le 2<sup>ème</sup> principe : Le rôle de facilitatrice** est un rôle d'accompagnement d'un groupe à qui on va demander de « produire un avis » sur un sujet précis. Ce rôle est **en lien avec d'autres rôles et interlocuteurs** qui doivent être tenus.

Le conseil citoyen doit produire « un avis collectif et éclairé », ce qui demande aux membres du groupe de discuter, de confronter les points de vue, à ce que chacun. e se sente capable de contribuer à une réflexion sur un sujet qu'il connaît plus ou moins bien et qui va le concerner à des degrés divers, à le faire avec d'autres et dans le cadre d'une commande institutionnelle. De ce point de vue, la facilitatrice ne fait pas que « faciliter le travail du groupe », avec des règles d'expression et une méthode d'animation ; elle doit accompagner une dynamique de groupe autour d'une tâche donnée, les tensions qui le traversent, les représentations et le vécu lié au sujet donné ; elle doit avoir cette posture d'accompagnement (voir paragraphe sur la posture)

Elle doit déjà se sentir en phase avec ses interlocuteurs « en 1<sup>ère</sup> ligne » du dispositif du conseil citoyen car ils tiennent des rôles qui le facilitent. Dans le cas de l'expérimentation de Concise, mes interlocuteurs étaient : **sciences citoyennes** qui me « passait la commande » et qui faisait **l'interface avec les membres du conseil citoyen**, la **scientifique qui faisait l'interface avec les scientifiques** du projet dans leur rôle de formation du groupe citoyen, et **la garante méthodologique** du processus de conseil citoyen. Je vais appeler « **staff** » nos 4 rôles car cette notion « d'équipe restreinte » est essentielle pour faire les derniers ajustements du programme en fonction des aléas rencontrés, pour analyser et prendre des décisions sur l'animation et l'accompagnement du groupe citoyen entre 2 sessions du conseil.

En effet, pour chacune des 3,5 journées du conseil citoyen, nous avons travaillé de la manière suivante : je proposais un déroulé de séquences de travail du groupe citoyen, avec des objectifs, des temps et des rôles pour chacune d'entre elles ; nous en discussions à 4, avant, entre et après chaque journée, pour ajuster ces déroulés en fonction d'un certain nombre d'incertitudes à gérer comme cela a été le cas pour la journée du 28 juin : pouvoir obtenir la disponibilité d'un expert pour la séquence de formation complémentaire, celle des 3 maires (ou leurs adjoints) pour la séquence de restitution des propositions du groupe citoyen.

Mais il n'y a pas seulement les ajustements de programme à faire et la dynamique du groupe à analyser, il y a également des **rôles complémentaires** à tenir et dont a besoin un groupe citoyen pour assurer sa mission :

- **Expliquer** au groupe la cohérence des **programmes** de formation proposés, car la facilitatrice peut donner et faire respecter un cadre de discussion et de travail,

mais pas donner du sens aux contenus apportés par les experts ; ce **rôle** a été tenu par la **scientifique** du staff.

- **Assurer l'interface avec le groupe citoyen** sur tout ce qui permet aux membres du groupe d'être informés et de comprendre ce qui est attendu, d'assurer les bonnes conditions d'organisation pour que chacun soit au rendez-vous, d'être informé sur les espaces d'échange que le groupe citoyen investi en dehors des séquences du conseil citoyen (ex boucle WhatsApp). Ce **rôle** a été tenu par le membre de **sciences citoyennes**, en plus de celui de « constituer » le conseil citoyen : tirage au sort dans un 1<sup>er</sup> temps et, dans un deuxième temps, une démarche « d'aller vers » les habitants.
- Veiller à donner et à rappeler des **repères de démarche** (ex-format de l'avis citoyen) **et de déontologie** qui vont permettre au groupe d'écrire lui-même un avis citoyen argumenté. Cela a été **le rôle de la garante**.

Ces **rôles** ont été **souples** dans l'expérimentation et « **en situation** ». La scientifique, chargée de faire le lien avec les autres experts du projet, a aussi fait le lien avec les 3 maires et appuyer la facilitatrice dans la prise de notes au paper board. Le membre de sciences citoyennes a également fait le lien avec les 3 maires et donné son appui dans les travaux de retranscription sur ordinateur de l'avis citoyen, comme cela a été le cas pour la garante méthodologique ; en effet, les recommandations leur étaient dictées par le groupe citoyen (6 octobre AM) ; sans cet appui, cette phase de rédaction finale de l'avis citoyen aurait pris beaucoup plus de temps (voir paragraphe taille du groupe)

#### A retenir :

Ces rôles sont essentiels et il faut les prévoir, même si ce n'est pas une expérimentation.

**3<sup>ème</sup> principe :** la **taille du groupe citoyen** et la **méthodologie** pour lui permettre d'assurer sa mission de produire un avis citoyen collectif et éclairé sur la question qui lui est posée.

**La taille du groupe s'est réduite entre, le démarrage du conseil citoyen - 8 personnes dont 5 hommes et 3 femmes, et le dernier jour - 5 personnes dont 4 hommes et 1 femme.**

Rappelons que, pour la psycho-sociologie, les petits groupes vont de 6 à 12 participant.es, ce qui est une échelle suffisante pour permettre les interactions et les liens qui font que, peu à peu, chacun. e trouve sa place, la confiance et les affinités apparaissent, les membres ne se sentent plus comme une addition d'individualités mais comme « un groupe ». L'interdépendance et les interactions entre les membres du groupe permettent l'inter-reconnaissance, l'émergence de valeurs communes et le sentiment de partager une expérience commune et spécifique.

Dans l'expérimentation, la réduction de la taille du groupe citoyen **n'a pas freiné le travail du groupe, pour plusieurs raisons :**

- 1) Le **sentiment de légitimité du groupe à répondre à la mission qui lui est confiée** est dû au fait, selon moi, que ses membres ont été sollicité.es, se sentaient concerné.es par le sujet et étaient volontaires, grâce à un gros travail de mobilisation sur le terrain ; mais aussi parce que, dès le lancement du conseil citoyen, le cadre de travail était posé et le groupe y consentait. L'événement du départ d'une participante au démarrage du travail sur les recommandations de l'avis citoyen, à la pause du matin du 14 juin, montre que le groupe a bien compris que c'était un travail collectif qui était attendu. Les tensions entre cette participante et le reste du groupe existaient dès le démarrage du conseil citoyen ; elles se manifestaient par une posture de la participante de « se mettre à part du groupe », à la fois dans l'espace et dans le fait de ne s'adresser qu'aux experts (y compris dans les couloirs) comme si le groupe n'existait pas. Face à cela, une participante disait « on est un groupe » ! Pendant la phase de formation, le décalage de position de cette participante avec le reste du groupe, n'a fait que grandir jusqu'au moment de passer à l'étape de rédaction de l'avis citoyen, où celle-ci a remis en cause fortement le cadre du conseil citoyen ; en critiquant le programme de formation proposé « on ne parle pas de biologie », en maintenant une attitude de doute vis-à-vis de la gravité du risque sanitaire après l'intervention de la médecin des maladies infectieuses et tropicales, « est-ce qu'on peut dire que le risque existe vraiment ». En tant que facilitatrice, il a donc fallu que je rappelle la règle du jeu « de départ », à savoir donner un avis citoyen collectif à une question qui est posée à des citoyens et non pas à des experts, qu'il s'agissait d'un travail collectif et que les experts avaient la légitimité de leur discipline scientifique. Après la pause du matin, j'abordais ce point avec le groupe qui adoptait une position de clairvoyance « on ne peut pas tout remettre en cause mais ce genre de posture est à prendre en compte car elle existe dans la société ». En disant cela, le groupe n'était pas en position de rejeter un membre du groupe mais plutôt de poser le sens social que pose ce type de comportement, et donc d'indiquer qu'il y a une vraie problématique à traiter à ce niveau. **Retenons** de cet événement de groupe que le **message du travail collectif est un presque un contrat quand on s'engage dans un conseil citoyen** ; pourtant, ce message apparaît dans l'invitation « vous serez chargés de réfléchir collectivement et d'élaborer des propositions... » ; est-ce qu'il faut dire « vous vous engagez à... » ?
- 2) **Une capacité du groupe à dire comment s'organiser** à l'étape d'identification des recommandations essentielles à présenter aux maires (en 2 sous-groupes) le 28 juin AM.
- 3) Le 3<sup>e</sup> jour de rédaction de l'avis citoyen, soit le 6 octobre, la taille du groupe s'est encore réduite à 5 participant.es mais pas au complet pendant la journée ! Il y a eu des indisponibilités de dernière minute pour 2 d'entre eux, un retard le matin et une arrivée l'après-midi pour « des raisons personnelles » pour 2 autres, 1

participant à distance le matin pour cause de décalage horaire (nouvelle Calédonie). Le staff s'est même demandé si un travail de groupe était possible dans ces conditions, même si l'information sur le travail déjà effectué sur les recommandations avait été envoyé au préalable aux participants. Finalement le travail de rédaction s'est fait, sans doute parce que le **groupe avait déjà avancé dans le fil conducteur de sa pensée**, dans la **confiance de pouvoir représenter l'avis les absents**, mais surtout parce que **le staff a joué un rôle d'appui** très important : la rédaction sous la dictée des participant.es et le tri des idées pour aller à l'essentiel de l'avis.

#### A retenir :

- Ne pas trop espacer les séances du conseil citoyen (ex 1 mois) car il y a de la déperdition, au niveau de la disponibilité des participants mais aussi au niveau du fil conducteur.
- Prévoir au départ un groupe de taille plus importante (jusqu'à 12) pour avoir, notamment, plus de possibilité d'avoir des participants qui « dictent » aux rédacteurs et des rédacteurs « sur ordinateur ».

#### **La méthodologie : formation, délibération, rédaction d'un avis collectif éclairé.**

**Le programme initial prévu sur 2,5 jours**, a contribué à aider le groupe à produire un avis collectif et éclairé, mais **il a fallu 1 journée supplémentaire pour parvenir à finaliser un avis rédigé**.

Le groupe a bien accepté le programme proposé, avec le temps pour se former et le temps pour délibérer. Il s'est perçu comme ayant des informations suffisantes pour donner un avis étayé sur la question posée ; c'est le temps d'une délibération plus approfondie qu'il lui a semblé insuffisant et celui la formalisation de l'avis citoyen « il nous a manqué 1 journée » (bilan à chaud le 28 juin).

Si on regarde **les grandes proportions** entre les **temps de formation** et les **temps de « digestion » des apports** (« ce que nous avons compris ») **et de discussion** en groupe, on arrive à **env. 8h/4h**, il y a un **bon équilibre**. **Mais il faut y ajouter 3 temps** qui ont des fonctions importantes dans le travail du groupe :

1. **Le lancement du conseil citoyen** qui pose les enjeux et le cadre (le 13 juin en fin de journée) : la présentation des 3 maires et de leurs attentes, celle du rôle de la facilitatrice et des règles du travail du groupe. Ce temps a intégré le jeu participatif de sensibilisation sur le cycle de vie du moustique Tigre et le protocole de l'ARS, qui a eu pour fonction de faire connaissance et de mettre en commun « ce que l'on sait déjà ».
2. **L'heure de restitution aux maires** (le 28 juin après-midi) des « recommandations essentielles » du groupe. Cela crée un enjeu à la question posée aux citoyens car

la commune représente l'échelon le plus proche d'une action possible sur les risques sanitaires (voir paragraphe sur la relation aux institutions des citoyens)

### 3. Le temps d'une délibération et de finalisation de l'avis.

**In fine**, on arrive à un équilibre de **1/3 pour la formation et 2/3 pour la délibération, la présentation des recommandations à des commanditaires et la rédaction de l'avis collectif.**

Les 2 compléments de formation – les risques d'épidémie et l'approche « santé globale » - ont été bien accueillis par le groupe, ce qui confirme **l'intérêt de consulter les citoyens sur leurs besoins de formation complémentaire** pour les impliquer mais également le **rôle qu'a joué la garante** en proposant une intervention traitant des risques intégrant les données de l'ANSES. C'est une position « méta » indispensable qui fait le lien entre les apports des experts et ce qui va permettre au groupe de mieux appréhender les enjeux de la question posée.

**La consigne** posée au groupe pour l'aider à élaborer le contenu de l'avis citoyen et que nous avons discutée au niveau du « staff », a pris la forme suivante : « en tant que citoyen.ne, aux vues de ce que l'on a compris des éclairages des experts et de nos échanges, quelles sont nos recommandations sur les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour :

- Prévenir les risques de santé liés aux moustiques Tigre ?
- Gérer la crise quand il y a une épidémie ?

Et de manière plus précise

- Le rôle de la commune,
- Le rôle du citoyen.ne (dans sa diversité),
- Le rôle de la métropole,
- Le rôle de l'ARS (État).

Avec le recul, il me semble qu'il n'était pas facile pour le groupe de rentrer dans la **complexité de ces 2 niveaux de délibération (prévention et gestion de crise)**, ainsi que dans les rôles des acteurs sur un territoire donné. Est-ce que l'on parle de « prévention » ou de « gestion d'une crise sanitaire » ? Quelle est le rôle de ces acteurs ? Faut-il aussi délibérer sur les méthodes scientifiques ?

Mais ce qui est à souligner, c'est que les **citoyens se sont plutôt centrés, dans leurs recommandations, plus sur la prévention d'une crise sanitaire** que sur sa gestion, ont traité plus un enjeu qu'un autre. J'ai 2 hypothèses là-dessus ; la première hypothèse est qu'ils ont perçu que le « pouvoir d'action local » se situait au niveau des communes et de la métropole, c'est à dire au niveau de la prévention (ex. le Plan de Sauvegarde Communal) ; de ce point de vue, l'ARS, symbolisant la déclinaison d'une chaîne de décision nationale descendante, ne laissait aucune marge de manœuvre aux citoyens et peu aux communes, ce qui n'a pas empêché les citoyens de lui adresser des

recommandations dans l'avis final ; la deuxième hypothèse est qu'il y a une intériorisation de l'expérience du confinement du Covid qui s'impose et ne se discute pas.

Enfin, en termes **d'acquisition d'un savoir sur le sujet** du conseil citoyen, on peut dire que **le groupe « ne part pas de rien »** et que l'apport des scientifiques l'aide à étayer sa réflexion par des faits et de l'analyse. En effet, dès la session du 14 juin, les questions des participants aux scientifiques font émerger **leurs préoccupations** et leur **connaissance du cadre de vie local** : la présence de l'eau est évoquée, sous toutes ses formes (mare, piscine, abords de l'Hérault, zones humides) et avec sa fonction écologique ; également les animaux comme élément de la biodiversité, avec le souci de leur vulnérabilité face au moustique Tigre (ex les oiseaux) et dans leur fonction de prédateur. La présence et le témoignage d'un habitant de Nouvelle Calédonie (présence du moustique Tigre) introduit l'idée qu'une **société peut avoir des normes de comportements** qui entravent son action face à un phénomène nouveau et qui peuvent mettre du temps à changer : le groupe l'appellera « avoir ou ne pas avoir la culture moustique ». **La réticence à l'utilisation de produits chimiques est majoritaire** car elle souligne l'absence d'information sur les « bonnes pratiques » (ex pas d'eaux stagnantes) qui pourraient l'éviter ; ces produits semblent tolérés à partir du moment où ce sont « les zones chaudes qui sont traitées ».

**L'échange dans la boucle whats'up** d'entre les 2 samedis, montre que les participants ont continué à réfléchir et à solliciter leur entourage (ex les pêcheurs du territoire)

A retenir :

- Rappeler aux scientifiques qu'ils s'adressent à un groupe qui a une diversité d'expériences et de sensibilisation sur le sujet, et qu'ils prévoient un temps court d'apport pour laisser de la place aux questions et aux interpellations du groupe.
- Envisager le temps de l'entre 2 sessions du conseil citoyen, qui est le temps de la recherche de chacun. e sur le sujet et de la consultation de son entourage.

**4<sup>ème</sup> principe : prendre en compte**, dans l'animation, la **complexité qui conduit à un avis citoyen : un contenu et ce qu'il véhicule bien au-delà**, c'est-à-dire : une « micro-société » dans le groupe, une relation des citoyens au sujet traité avec des représentations et un vécu sous-jacent.

### **Comment la société s'invite dans l'espace de participation citoyenne ?**

La société est déjà présente dans la composition du groupe citoyen au travers des appartenances sociales, d'âge et de genre, mais aussi d'appartenance à des entités du territoire : une association, une structure locale sociale. Elle existe aussi au travers des expériences de participation citoyenne qu'ont pu avoir des participant.es sur le territoire et qui leur donnent une relation plus de proximité avec les institutions locales ; par exemple, avoir vécu une consultation au niveau de la métropole, plus ou moins bien « il

n'y a pas eu de suite ! » ; avoir eu l'occasion de discuter avec le maire ou la mairesse de sa commune.

Dans le groupe citoyen, il y avait une **diversité des appartenances, ce qui a fait la richesse de ce petit groupe de 8 :**

- 3 citoyens (2 plus âgés et un jeune) avaient vécu des situations de précarité passagère dans leur parcours de vie et, à ce titre, étaient en lien avec des structures sociales : mission locale, centre social, ATD Quart Monde.
- 2 citoyennes et 1 citoyen avaient fait (ou faisait) des études supérieures.
- 1 citoyen était un acteur de la vie dans le territoire : administrateur de plusieurs associations
- 1 citoyenne, habitante d'une des 3 communes, avait été tirée au sort.

**Chacun.e avait sa place, en lien avec le sujet du conseil citoyen :** l'envie de s'exprimer et le sentiment d'avoir quelque chose à dire, même en découvrant le sujet : l'ancien garde forestier et sa connaissance de la nature « nous, on est des écologistes », l'étudiant en journalisme « très intéressé par l'expérience citoyenne », l'accompagnateur dans une structure sociale qui avait connu des « copains morts de la Dengue », la doctorante en biologie qui considérait que « le programme du conseil citoyen passait à côté du sujet », la retraitée diplômée de l'enseignement supérieur qui considérait « qu'elle avait tout à apprendre », le jeune de la mission locale qui était impressionné d'être invité à réfléchir avec d'autres citoyens.

Les rapports de domination ont aussi fait leur apparition mais n'ont pas empêché le travail de coopération. Le staff pouvait être perçu comme « vous les gens d'en haut », et le staff était satisfait et presque soulagé, qu'il y ait une « voix populaire » dans le groupe. Le fait d'avoir à travailler ensemble est restée une valeur partagée.

**La présence d'un « imaginaire collectif » lié au sujet du conseil citoyen : les risques sanitaires et que faire avec (institutions et citoyens)**

Le groupe citoyen est traversé par les enjeux de société liés au sujet traité, et qui constitue ce que l'on appelle en psycho-sociologie « l'imaginaire collectif » ; il est fait de représentations, de croyances sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, de la relation aux institutions, du vécu lié à l'expérience sur le sujet et des émotions qu'il suscite « quand on en parle et on en discute ».

Il y a 2 points qui m'ont frappé à ce niveau et qui sont en lien avec le sujet du risque sanitaire :

**Le premier point est l'anxiété qu'un risque sanitaire peut susciter** chez les citoyen.nes, après une crise Covid qui a fait vivre « de plein fouet » les effets sur la société des risques environnementaux. Cette anxiété a pu prendre la forme de la colère chez un participant « mais pourquoi les gens ne renversent pas la table » ; il a pris également, chez la participante qui a quitté le groupe, la forme du déni du risque « est-ce qu'on peut dire que le risque existe vraiment », ou de sa banalisation « il y a plus grave » ; ou encore d'une solution magique « la bactérie V. va tout résoudre ». Ce refus de voir la complexité du

sujet me semble être le reflet d'une anxiété que l'on peut retrouver dans la société face aux risques environnementaux. Mais, ce qui a été intéressant de constater, est que le groupe citoyen a pu représenter l'espace inter subjectif d'élaboration de repères sur les risques et de réassurance sur un « pouvoir d'action ». La posture d'écoute et de dialogue avec les scientifiques, la présence de la garante et son rappel des faits démontrant des risques sanitaires réels, la posture d'acceptation de ce facteur émotionnel de la part de la facilitatrice, ont permis de déjouer ces mécanismes d'angoisse ou de déni.

**Le deuxième point concerne la relation du groupe citoyen aux institutions politiques (commune, état, région) et à leurs rôles dans la gestion des risques sanitaires.**

Ces institutions sont intégrées dans le conseil citoyen dès la session des 13 et 14 juin par la présence et le dialogue avec les Maires, par l'intervention du chargé de mission écologie et santé de la métropole sur le rôle des acteurs dans la gestion d'une crise sanitaire, mais aussi par la question d'un citoyen posée aux scientifiques « comme se passe le dialogue avec les acteurs publiques » (peu de réponses ?).

Mais c'est surtout sur **le registre de la colère** que les participants « dénoncent » l'inaction de la **région ou de l'État** et en faisant référence à leurs expériences et observations : les assemblées citoyennes qui ne sont pas suivies (une colère sur la convention climat), un État qui ne fait pas grand-chose par rapport à la pollution de l'eau « on nous prend pour des demeurés », ou encore par rapport à la chute de la biodiversité (critique du réseau d'eau de la métropole). Dans ce paysage tendu, **la commune est la mieux perçue** par le groupe citoyen **dans son rôle actif sur la gestion des risques** et ceci, pour plusieurs raisons : elle y est confrontée réellement (cas de Dengue à Prades Le Lez) et fait des réunions publiques, elle a mené une expérimentation (pour Murviel) pour limiter l'invasion du moustique T et elle est sollicitée par d'autres communes sur ce sujet ; elle participe à l'observatoire d'écologie de prévention de la santé ; la posture des mairesses (et adjoints) est sincère avec les citoyens « c'est difficile de mobiliser les gens » et il y a une demande de leur part « comment faire des Plans de Sauvegarde Communaux » de manière à laisser une latitude d'action à la commune « entre le Préfet et l'ARS ».

A retenir pour tenir compte du rapport de la société à un sujet qui traite des risques sanitaires :

- Ne pas sous-estimer le poids des évolutions de la société sur un sujet qui demande au citoyen de se positionner dans son rôle de citoyen (au regard d'autres rôles comme les communes et l'état). Dans ces évolutions, il y a notamment, les anxiétés que le sujet fait émerger, et le rapport des citoyens aux institutions, qu'elles relèvent des instances du « savoir » (ex la communauté des scientifiques), de la relation à la notion de « vérité scientifique », ou du « politique » (les échelons des décisions, les élu.es). La crise Covid a mis à jour une défiance, voir une critique sévère de ces institutions, sauf pour les 3 communes qui ont accueilli l'expérimentation du conseil citoyen et laisser entrevoir qu'elles peuvent

jouer un rôle plus actif, notamment dans la prévention des risques sanitaires, à condition qu'elles en aient les moyens. Ceci a été largement souligné par les citoyen.es dans leur avis (voir le rôle de la réserve citoyenne)

- Développer davantage la dimension sociologique du sujet (1 seule intervention parmi des interventions plus « techniques »), notamment sur les politiques d'information et de diffusion des connaissances sur les risques sanitaires et comment prendre en compte les représentations sociales, les inégalités ; approfondir peut-être les expériences de dialogue entre scientifiques et citoyens (1 témoignage ?)

### **5<sup>ème</sup> principe : La posture de la facilitatrice, centrée sur le groupe et pas seulement la tâche.**

Dans le cadre de référence psychosociologique, l'intervenante ou l'animateur.ice ou l'accompagnant.ice ont une posture centrée sur le groupe, sa dynamique et la relation du groupe à la tâche qu'il doit accomplir. Dans cette vision et cette pratique, le groupe est un espace qui se construit grâce au cadre de travail que l'on pose et à une posture d'accompagnement ; il est aussi un espace d'émancipation, dans la mesure où il s'agit de l'aider à exercer une capacité collective à penser un sujet complexe et à identifier le pouvoir d'action de chacun.e.

L'intervenante assume sa subjectivité, son degré d'engagement sur le sujet et dans sa relation avec le groupe, mais en maintenant une distance que facilite un travail de supervision :

Sur le sujet du moustique Tigre, je me suis informée pour me sensibiliser sur le thème mais surtout pour en percevoir les principaux enjeux (société, acteurs du territoire, état) ; j'ai lu attentivement la réponse à l'appel d'offre du projet Concise pour mieux situer mon rôle dans l'écosystème des acteurs qui étaient impliqués dans ce projet.

Sur l'acceptation de tenir un rôle de facilitatrice dans une expérimentation de participation citoyenne locale, mes engagements sur le champ de la démocratie locale ont compté ; mais avec distance et curiosité.

Le code déontologique de la profession demande à être supervisé.e pour questionner son rôle et sa posture, ses affects, ses limites et apprécier l'impact de ses interventions. Dans mon cas, c'est un collègue expérimenté dans l'animation de dispositifs de consultation citoyenne et de débat public qui a joué ce rôle (Guy Amoureux)

### **Mon vécu du groupe citoyen et de mon rôle de facilitatrice (parfois à plusieurs facettes)**

**Être au plus proche du groupe :** la manière de chacun.e pour prendre sa place, écouter et laisser s'exprimer, laisser le dialogue s'installer, faire confiance au cheminement de sa réflexion et qu'il va parvenir à réaliser sa mission.

**Guider le groupe**, en donnant des repères de méthodes, de temps et d'enjeux sur la demande qui lui est faite. Mais aussi, **se laisser guider** par les propositions et les décisions que le groupe peut prendre ; je pense, par exemple, à celle sur l'organisation de son travail sur les « recommandations essentielles » à restituer aux maires. Il y a des imprévus sur lesquels rebondir et, pour cela, il faut accepter d'être soi-même dans le brouillard sur ce qu'il faut faire pour avancer. Je pense à l'épisode du passage des notes prises sur les recommandations à leur rédaction (le 6 octobre) en 2 sous-groupes. J'ai le souvenir de 9 grandes feuilles remplies de phrases et de mots pas toujours lisibles et affichées au mur et de quelqu'un qui a dit « mais qu'est-ce qu'on va faire de cela ». Il a fallu le soutien du staff pour y voir plus clair et la volonté des membres du groupe (peu nombreux à ce moment) pour se mettre au travail de la rédaction de l'avis citoyen. Il y a eu d'autres imprévus qui m'ont conduite à jouer un rôle auquel je ne m'attendais pas comme celui de donner des consignes aux 2 scientifiques chargés de faire la controverse sur les 2 méthodes de lutte contre le moustique Tigre ; cette controverse (avec la posture et les consignes à respecter) aurait mérité d'être mieux préparée en amont. Dans cette situation, comme dans la réunion préparatoire de la formation avec les scientifiques, je me suis sentie plutôt dans un rôle de tiers (entre le groupe citoyen et eux) en rappelant l'importance de prendre en compte le processus d'appropriation (ne pas enchaîner des temps trop importants de formation) et de maturation sur le thème.

**La posture d'écoute** et d'adaptation au groupe et au contexte, **n'est pas forcément une posture de complaisance** ; la facilitatrice peut être amenée à « titiller » le groupe pour faire ressortir les dissensus, à ne pas mettre des divergences « sous le tapis » pour éviter que s'installe une norme « on est un bon groupe » et pour faire un débat de bonne qualité. A confronter aussi un membre du groupe dont le comportement est « hors cadre » comme cela a été le cas le 2<sup>ème</sup> jour, ce qui a provoqué son départ du groupe. Mais j'ai veillé à ce que le groupe mette des mots et du sens à cette tension dans le groupe, à ce qu'il n'y ait pas un phénomène de bouc émissaire en précisant que cette personne avait toujours sa place dans le groupe si elle revenait et à revenir sur le mandat confié au groupe.

Enfin, j'ai ressenti un attachement et une considération vis-à-vis du groupe, une valeur donnée à la parole de chacun. e, afin qu'il ou elle se sente en confiance.

J'ai vu de véritables « portraits sociaux » et des envies de prendre ses responsabilités, de penser que, même dans une situation de précarité, on peut préserver sa capacité à penser. J'ai vu que les participants ne laissaient pas « leurs problèmes à la porte du conseil citoyen », comme j'ai l'habitude de le voir avec une population de cadres en entreprise pour qui ce n'est pas la norme (on garde ses problèmes pour soi). Le 6 octobre, il y a eu une série de petits événements sociaux qui ont fait que tout le monde n'a pas pu être présent, tout ou partie de la journée ; ils relevaient d'engagements et d'obligations dont il fallait s'acquitter auprès de ses proches ou dans ses activités sociales.